

Renouvellement du mot de passe TelePAC

Depuis le 18/12/2015, pour des questions de sécurité du système informatique, les exploitants agricoles disposant d'un compte TelePAC sont invités à renouveler leur mot de passe.

La durée de vie du nouveau mot de passe sera de 6 mois.

Les règles à observer pour la constitution du nouveau mot de passe TelePAC sont les suivantes :

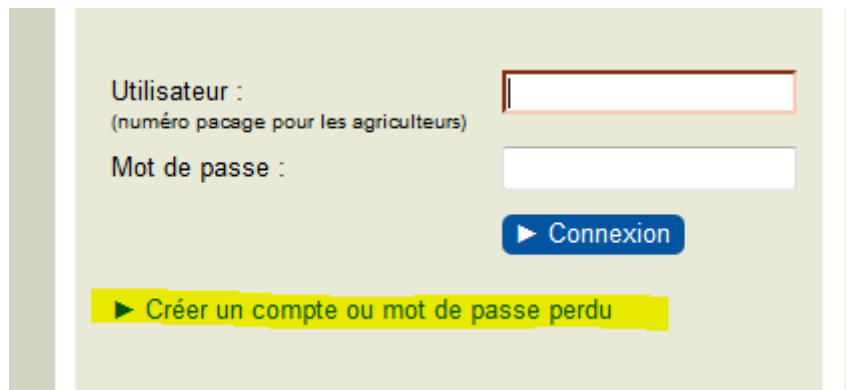
Le nouveau mot de passe doit comporter au moins 8 caractères dont trois parmi les quatre catégories suivantes : lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres et caractères spéciaux (exemples : @, !, ?, ...)

Il doit être différent des cinq derniers mots de passe utilisés pour le numéro pacage considéré.

Procédure de mise à jour des mots de passe telepac.

Pour changer votre mot de passe :

Cliquer sur "créer un compte ou mot de passe perdu" sur votre page d'accès à Télépac



The image shows a login form with the following elements:

- Label: "Utilisateur : (numéro pacage pour les agriculteurs)" with an empty text input field.
- Label: "Mot de passe :" with an empty password input field.
- A blue button labeled "▶ Connexion".
- A yellow highlighted button labeled "▶ Créer un compte ou mot de passe perdu".

Vous êtes dirigés sur une nouvelle page comportant un certain nombre de champs à compléter.

Création du compte / mot de passe perdu

Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes

N° PAC/AGE :

Code INSEE du siège de l'exploitation :

N° SIRET de l'exploitation :

Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (jj/mm/aaaa) :

5 derniers caractères du RID/DAN :

Code TelePAC 2015 * :

** Ce code est inscrit en haut à gauche sur la première page de votre courrier de fin de campagne reçu en juin 2015
Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.*

Code TelePAC perdu ? Contactez votre DDT/DAAF ou demandez-le en

Validez puis passez à la page suivante afin de définir votre nouveau mot de passe.